



COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf: 540/92/CG/01/3198/EM/2025

AVIS DE MISE EN VENTE

L'Office Burundais des Recettes (OBR) informe le public qu'il procédera à la vente aux enchères de diverses marchandises, dont les pagnes, les vins et liqueurs et autres saisies par les Unités Mobiles du Service Equipes Mobile de la Direction de la Lutte contre la Fraude et la Contrebande et celles abandonnées au bureau de la Douane GITEGA. Ces différentes marchandises se trouvent à NYANZA-LAC, RUYIGI, CANKUZO, GITEGA, KOBERO et NGOZI.

1. Les ventes aux enchères auront lieu chaque fois à 9 h 00 respectivement :
 - Mardi le 20 à NYANZA- LAC pour les marchandises se trouvant à NYANZA-LAC,
 - Mercredi le 21 à RUYIGI pour les marchandises se trouvant à CANKUZO, RUYIGI et GITEGA et
 - Jeudi le 22 à MUYINGA pour les marchandises se trouvant à KOBERO/MUYINGA et Ngozi.
2. La visite de ces marchandises pourra être effectuée tous les jours ouvrables, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à partir du 08/05/2025 ;
3. Le jour de la vente, chaque soumissionnaire devra se présenter muni d'une caution de soumission qui est un chèque certifié au nom de la Commission chargée de la Vente aux enchères des Biens du Domaine Privé de l'Etat (CVBPE), d'un montant correspondant à la caution demandée au lot de son choix et d'un papier sur lequel est marqué le prix proposé pour le lot auquel il soumissionne ;
4. Le soumissionnaire qui n'aura pas présenté le chèque certifié de la caution ne sera pas autorisé à participer à la vente ;
5. Le soumissionnaire doit être le propriétaire du chèque certifié, la CNI ou sa photocopie est obligatoire ;
6. Le soumissionnaire gagnant disposera d'un délai maximum de quinze jours (15) jours calendaires pour s'acquitter du montant restant dû, tenant compte de la caution présentée, faute de quoi il sera déchu de plein droit et on fera appel au deuxième soumissionnaire gagnant ;
7. La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans les délais ci-haut indiqués ne sera pas restituée ;
8. Le montant correspondant au solde du prix de vente déduit de la caution sera payé par chèque certifié à l'ordre de la CVBPE ou versé sur le compte n° CC10139 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de « Prélèvements sur les ventes » ;

9. Les vignettes fiscales pour les pagnes, pour les vins et liqueurs et pour les téléphones seront payées à part après apurement du prix de vente ;
10. L'autorisation d'enlèvement du lot gagné sera établie après présentation des preuves de paiement du montant restant dû en complément de la caution ainsi que la quittance de paiement des vignettes fiscales, à l'Equipe chargée de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat, Immeuble Emmaüs Pathway à Kigobe, 2^{ème} étage ;
11. Le détail de ces marchandises ainsi que la caution à présenter sont indiqués dans les tableaux en annexe ;
12. Cet avis de mise en vente peut être visité sur le site web de l'OBR www.obr.bi. Il est aussi affiché aux tableaux d'affichage de l'OBR aux sites Virago et Emmaüs, aux bureaux de l'OBR à NYANZA-LAC, CANKUZO, RUYIGI, GITEGA, NGOZI, MUYINGA et KOBERO.

Pour plus d'information, appeler au 22 28 22 55 ou au numéro vert 500.

Fait à Bujumbura, le 08/05 / 2025

LE COMMISSAIRE GENERAL

Emmanuel MBONIHANKUYE

P.O. Georges MBARIMANA, C.A.A

ANNEXES

1. Unité Mobile NYANZA-LAC

N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution
Les pagnes			
1	Pagnes GASHWASHWA	244	3 000 000
	Pagne prestige	136	
	Pagnes Demi hollandais	5	
	Faux bazins	60	
JUS			
2	Orange :24 bout/ctn	3	100 000
	Fursana :24 bout/ctn	3	

2. Gitega

a. Marchandises saisies par l'Unité Mobile			
N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution
Les pagnes			
1	DANAYA GOLD	1	200 000
	Super prestige gold hollandais	3	
	ANNINGTEX	3	
	Duanas	4	
	KINGTEX	1	
	Super vinva Gashwashwa	6	
	Super JAVA Gashwashwa	3	
	MONICA	1	
	LAPAIX	4	
2	JUS MALTI 300ml	10 cartons	100 000
b. Marchandises abandonnées à la douane de GITEGA			
3	Chambres froides (Morgues)	4 compartiments dont chacun compte 6 chambres	5 000 000
4	Cartons d'emballages de pains	44 cartons de 1000 pièces	500 000
5	Conteneur vide 40'	1	1 000 000

3. Unité Mobile RUYIGI

N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution
Pagnes			
3	Pagnes SUPERVINVA	4	100 000
	Pagnes SUPER RUVUMA	3	
	Pagnes PESA WAX	1	
	Pagnes LAPAIX	1	
	Pagnes SELITEX	1	
	Pagnes SUPER ARANDE	1	
	Pagnes HOLLAND WAX	1	

4. Unité Mobile Cankuzo

N° de lot	Description marchandises	Quantité	Caution
PAGNES			
1	PAGNES GASHWASHWA	10	100 000
VELOS			
2	VELOS	5	200 000

5. Unité Mobile KOBERO

N°	Nature de marchandise	Quantité	Unité de mesure	Caution
1	Matelas SUPER BANCO 1,4m*15cm	9	PCS	1 000 000
2	Cigarettes Super match" for export "	1000	cartons	10 000 000

6. Unité Mobile NGOZI

N°	Nature de marchandise	Quantité	Unité de mesure	Caution
Pagnes				
1	Pagnes SUPER VINVA	65	pcs	4 000 000
	Pagnes LAPAIX	302	pcs	
	Pagne Anningtex	113	pcs	
	Pagnes PAKSA	1	pcs	
	Pagnes vrai Super prestige Gold Hollandais	17	pcs	
	Pagnes SUPER JAVA	5	pcs	
	Pagnes DOUANAS	10	pcs	
	Pagnes HOLLANDAIS	1	pcs	
	Pagnes ANTICK BOGOLAN	1	pcs	
	Pagnes SUPER WAX	2	pcs	
	Pagnes SALITEX	1	pcs	
	Pagnes PLATINUM	1	pcs	
Vins et liqueurs				
2	UNITED GIN 200 ML	88	Bouteilles	1 000 000
	ROYAL PATIALVI WHISKY 180 ML	24	Bouteilles	
	KONYAGI 750 ML	15	Bouteilles	
	DOMPO 750 ML	4	Bouteilles	
	ALTAR WINE 750 ML	1	Bouteilles	
	MOUTON CADET 750 ML	2	Bouteilles	
	IMAGE 250 ML	12	Bouteilles	
	HANSON'S CHOICE 200 ML	9	Bouteilles	
	KIGOGO VODKA ML	3	Bouteilles	
	KONYAGI 200 ML	2	Bouteilles	
	VALEUR 200 ML	5	Bouteilles	

	KIWINGU SPIRIT 250 ML	1	Bouteilles	
	MASTER COFFEE 200 ML	2	Bouteilles	
	MOBIMBA WHISKY 200 ML	1	Bouteilles	
	HIGHLIFE WHISKY 200 ML	2	Bouteilles	
	JOBO VODKA 200 ML	2	Bouteilles	
Peinture				
3	SOWECO PAINTS 4 L	8	FLACONS	100 000
Fleurs				
4	Fleurs artificielles vrac	3	Colis	100 000
CIGARETTES				
5	CIGARETTE YES (20tiges/paquet)	250	Paquets	300 000
	CIGARETTE SUPERMATCH (20tiges/paquet)	30	Paquets	